

COMPTE RENDU RÉUNION PLÉNIER

Mercredi 1^{er} Juillet 2026

Présents : Yves Mathieu, Paul Mendouze, Denis Morvan, Maria Valverde, Haude Tshimanga, Pascal Bisson, Valentin Paillard, Edith Lacheze, Alexis Hacques, Jacques Poirier, Didier Tshimanga.

Excusés : Bernard Morin, Yves Letailleur, Patrice Boudesseul, Sylviane Moreau, Sylvie Filhue.

Absents : Béranger Chauvin, Camille Letailleur.

Début de séance à 20H20

1. Validation du Compte-Rendu du mercredi 6 mai 2026

Validé à l'unanimité

2 Point licence fin de saison 2025/2026

	Licence compétition (U14 et +)	Licence découverte (U7 à U12)	Licence encadrement	Licence loisirs running	Licence Loisirs santé	Total	L2A53
Saison 2021	134	60	15	102	141	452	
Saison 2022	160	69	26	94	197	546	
Saison 2023	177	65	16	94	189	541	
Saison 2024	183	35	10	91	171	490	
Saison 2025	176	37	11	81	168	473	9
Saison 2026 (01/07)	203	42	16	88	166	515	6

3. Point financier

- Trésorerie à date : 42k€
- Subvention restant à toucher : 5k€ (ville)
- PSF en attente des fonds
-

4° Proposition aide au déplacement athlètes N1 N2.

Patrice et Denis ont travaillé à une proposition d'aide pour les déplacements (hors championnat déjà pris en charge par le club). Cette aide serait destinée aux athlètes ayant atteint le niveau N1 ou N2.

Le montant de cette aide serait de 50% du montant des droits de mutation si l'athlète quittait le SLA. Montant plafonné à 50% des droits de mutation d'un athlète N1.

Cette aide simulée pour cette saison serait conditionnée à certains critères résumés ci-dessous

Base de calcul de la valeur de la convention d'aide au projet sportif en utilisant le tableau de compensation des mutations FFA :								
Niveau FFA	Compensation FFA	Eligibles	Unités	Plafonds	Coefficient	Allocation	Budget N4/IA	Budget N2/IA
IA	6 000 €		0	2 000 €	50 %	1 000 €	0 €	0 €
IB	4 000 €		0	2 000 €	50 %	1 000 €	0 €	0 €
N1	2 000 €	Laurine BEUCHER	1	2 000 €	50 %	1 000 €	1 000 €	1 000 €
N2	1 200 €	Laurine TOUTIN	3	1 200 €	50 %	600 €	1 800 €	1 800 €
		Bérenger CHAUVIN						
		Noé ROUTHIAU						
N3	800 €	Bérénice LERIOUX	3	800 €	50 %	400 €	1 200 €	0 €
		Charlène APRIL						
		Antoine TSHIMANGA						
		Tom MORVAN						
N4	300 €	Cassandra BOUVET	4	300 €	50 %	150 €	600 €	0 €
		Solène DUFRESNE-LEGAY						
		Ibrahima BARRI						
							4 600 €	2 800 €

Conditions d'accessibilité :

Valeur portée sur un compte fictif géré en décroissance d'utilisation par le club.

Avoir au moins un an d'ancienneté dans le club.

La référence de niveau sera prise, par défaut, sur la saison N-1 du SIFFA ou dès que le niveau sera atteint dans la saison N au prorata de la période restante.

La valeur de soutien au projet sportif ne pourra couvrir que les frais de déplacement et d'Hébergement sur présentation de factures.

Chaque bénéficiaire s'engagera à faire une action de bénévolat pour le club (bénévole lors d'une organisation locale ou aide juge en local ou en extérieur) et devra le déclarer au club.

Chaque bénéficiaire s'engagera à se rendre disponible pour le second tour des Interclubs.

Chaque futur bénéficiaire devra décider s'il souhaite adhérer à la convention de soutien de son projet sportif par signature de cette dernière.

Recommandations :

Chaque bénéficiaire est fortement invité à négocier des primes à l'invitation dès que possible pour augmenter son capital de financement afin de couvrir ses besoins en équipement non prévus dans cette convention.

L'athlète est fortement incité à privilégier les compétitions primées dans le même but.

>> Proposition adoptée. Une convention sera signée avec chaque athlète concerné.

5° Marche nordique : fin de saison, bilan pilate Mai / Juin, rentrée (tarif, encadrement)

2 réunions ont été organisées dont une pendant laquelle Eva était présente. 8 bénévoles encadrants seront présents pour la rentrée de Septembre.

Lors de la dernière réunion des bénévoles en présence d'Eva il est décidé

- Suspendre la séance du vendredi après trop peu de participant
- Il est décidé de maintenir ces sorties à la ½ journée et la journée.
- Le maintien des séances pendant les vacances scolaires est également une contrainte importante pour les encadrants bénévoles. C'est pourquoi, il est décidé de maintenir les séances sur une seule semaine sur chaque période de vacances scolaires et de continuer à suspendre totalement sur la période de Noël.
- Marche gourmande non pour 2027
- Un week-end envisagé à Saint Gilles. PSF. Sylvie Filhuc se propose de prendre en charge la sortie Week-end

Sachant que Françoise et Antoine Veillepeau s'étaient proposés pour les circuits du côté de St Gilles Croix de Vie.

Demande bénévoles suite réunion sur prix licence

100 € pour la marche nordique sans réajustement prorata temporis à partir du 1er janvier si Eva revient à cette date.

85 € pour adhérents santé

Gratuité pour les bénévoles

Décision après débat :

Licence à 100 € pour tout les adhérents marche Nordique idem pour le groupe Santé Toutefois nous ne pouvons pas parler de Groupe santé car il faut un encadrant qui à la qualification Sport Santé. Il n'y a qu'Eva qui puisse encadrer ce groupe Nous parlerons pour la nouvelle saison du groupe Marche allure adaptée

Pour le bénévoles licence à 46 €

Pilates : 8 présents sur cette fin de saison hormis le mardi après midi où il y avait 2 ou 3 présents ;

Interrogations quant à la reprise des licences.

Proposition d'Yves M. d'appliquer un tarif unique pour la rentrée à 100€.

6° Rentrée de septembre (portes ouvertes palindrome 5 septembre et forum association le même jour)

- Rentrée le Samedi 5 septembre avec une porte ouverte au palindrome le samedi après midi + le forum des associations le même jour à la salle polyvalente.

- Un tableur partagé va être mis en place pour se répartir les créneaux

7° Compétitions organisées depuis le dernier plénier.

Interclub le 17 mai : excellente organisation et très bon résultat de l'équipe

Meeting SLA/ LGP : bon organisation et excellents résultats des athlètes. Renouvelé l'an prochain.

Points divers :

- Bureau SLA sollicité par le triathlon. Denis va vider le bureau.
- SLO : dissolution en 2027.

Fin de réunion 22h15.
Denis Morvan